

PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Une stratégie régionale pour la
connaissance du territoire



JANVIER 2020

Table des matières

LA STRATEGIE REGIONALE POUR LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	5
1. UNE REGION AU CŒUR DE L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN	8
1.1 ETUDE DE FAISABILITE POUR UNE DEMARCHE D'OBSERVATION DE L'ESPACE MEDITERRANEEN	8
1.2 LES METROPOLES EUROPEENNES.....	8
1.3 COLLECTION « REPERES MEDITERRANEENS 2020 »	8
2. REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE VERS UN MODELE DE DEVELOPPEMENT SOUTENABLE.....	9
2.1 ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU SRADDET.....	9
2.2 ACCOMPAGNER LA REVISION DE CHARTES DES PARCS NATURELS REGIONAUX.....	10
2.3 APPUI A L'ELABORATION ET LA REDACTION DE LA STRATEGIE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE	11
2.4 TABLEAU DE BORD ET ETUDE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	11
2.5 SUD NATURE.....	12
3. ADAPTER LE SYSTEME PRODUCTIF AUX DEFIS DU XXIEME SIECLE ET GAGNER LA BATAILLE POUR L'EMPLOI	12
3.1 LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES REGIONALES, DES	
ENTREPRISES ET DE SUIVI DU SRDEII	12
3.2 L'INDUSTRIE REGIONALE ET LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE	13
3.3 LES DETERMINANTS TERRITORIAUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	14
3.4 L'OBSERVATION DU FONCIER ECONOMIQUE EN REGION SUD.....	14
3.5 OBSERVATOIRE THD	15
4. LA MOBILITE, UN ELEMENT CLE POUR L'ORGANISATION DU TERRITOIRE REGIONAL.....	16
4.1 LA COMPREHENSION DE LA MOBILITE REGIONALE ET L'ANALYSE DE L'OFFRE DE TRANSPORTS	
COLLECTIFS.....	16
4.2 ETUDE PROSPECTIVE SUR LES TRANSPORTS ET PRATIQUES DE MOBILITES AUX HORIZONS 2030	
ET 2050	16
4.3 PERCEPTION ET EVALUATION PAR LES USAGERS DE SCENARII DE MOBILITE A HORIZONS 2030	
ET 2050	17
4.4 ETUDE SOCIOGEOGRAPHIQUE DE LA DESSERTE DES ZONES LOGISTIQUES DE LA ZIP DE FORS	17
4.5 LE PROJET DE SIG PARTAGE ENTRE LE SERVICE CHEMIN DE FER DE PROVENCE ET LA REGIE .	18
5. VISER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET EQUILIBRE DES TERRITOIRES.....	18
5.1 LES MARCHES TERRITORIAUX DES LOGEMENTS ET DES TERRAINS	18
5.2 LES RESIDENCES SECONDAIRES ET LEURS PROPRIETAIRES	19
5.3 ETUDE SUR LA GEOGRAPHIE ET LA TYPOLOGIE DES LOCATIONS TOURISTIQUES ET LEURS	
IMPACTS SUR LE PARC DE LOGEMENTS.....	19
5.4 ETUDE SUR LES BONNES PRATIQUES ARCHITECTURALES ET ENVIRONNEMENTALES EN MATIERE	
D'URBANISME COMMERCIAL	20
5.5 SUD PATRIMOINE.....	20
5.6 LANCEMENT DE PLUSIEURS CHANTIERS AVEC LE CRIGE SUR L'OCCUPATION DU SOL.....	20
6. CONTRIBUER AU DEBAT PUBLIC SUR LES DYNAMIQUES TERRITORIALES	21
6.1 LES RENCONTRES CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	21
6.2 LE RESEAU CONNAISSANCE DU TERRITOIRE.....	20

6.3	VALORISATION DU PARTENARIAT « FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE »	23
6.4	VALORISATION DE « GEOGRAPHIE PROSPECTIVE DES TERRITOIRES URBAINS » (GRAPHITE) ET ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION DU « PORTAIL DE LA CONNAISSANCE » POUR LES LYCEENS	23
7.	FACILITE D'ACCES A LA DONNEE ET L'USAGE DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES	24
7.1	POURSUITE DE DATAUD	24
7.2	ADMINISTRATION DES DONNEES : MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DE L'INFRASTRUCTURE DES DONNEES DU SIG	25
7.3	EQUIPEMENT AUTOUR DE LA GAMME ESRI AFIN DE PROPOSER DE NOUVELLES APPLICATIONS GEOGRAPHIQUES.....	25
7.4	CREATION D'UNE CARTOTHEQUE	25
7.5	CHANTIER AUTOUR DE LA CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE	26
7.6	ORTHOPHOTOGRAPHIE	26
7.7	PORTRAITS REGIONAUX.....	27
	ANNEXES : LES PARTENAIRES DU PROGRAMME DE TRAVAIL	28
	LE PARTENARIAT AVEC L'INSEE	28
	LE PARTENARIAT AVEC LES AGENCES D'URBANISME DE LA REGION	28
	LE PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE	28
	LE PARTENARIAT AVEC LE RESEAU CONSULAIRE	28
	LE CENTRE REGIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	29
	LE PARTENARIAT AVEC L'IGN	29

La stratégie régionale pour la connaissance du territoire

Pour définir et articuler des stratégies d'aménagement aux différentes échelles territoriales qui les composent, les Régions doivent mobiliser connaissance et expertise. Par ailleurs, les évolutions des cadres de l'action publique issues des réformes territoriales et de la loi pour une République numérique, invitent les Régions à innover en matière d'ingénierie territoriale. Dans cette perspective, la connaissance produite sur et par un territoire est un enjeu fort en termes de capacité de décision et d'action publique.

Toutefois, l'élaboration de politiques de développement et d'aménagement durable des territoires est rendue complexe par de multiples recompositions issues de l'évolution de l'organisation territoriale (fusions des Régions, recomposition intercommunale...). L'organisation thématique de la production d'information, la pluralité des échelles, des périmètres d'intervention et des acteurs compliquent la construction d'une vision globale et partagée des dynamiques territoriales à prendre en compte.

Dépasser ces limites suppose une mise en commun des savoirs et savoir-faire pour favoriser l'émergence d'une intelligence territoriale. Il s'agit de mutualiser les ressources en matière d'information, d'expertise et de prospective, permettant d'analyser et de comprendre les territoires et leurs contextes, afin de construire une action collective.

C'est le rôle des Régions, identifiées par le code général des collectivités territoriales comme compétentes pour organiser la production d'études intéressant le développement économique, social et culturel régional. Elles doivent également coordonner et organiser l'acquisition et la mise à jour de données nécessaires à la description, à l'observation et à l'évaluation des politiques territoriales. Enfin, elles doivent rendre ces données accessibles et favoriser leur réutilisation.

C'est pourquoi, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a adopté le 20 octobre 2017 une Stratégie régionale pour la connaissance du territoire.

L'objectif est non seulement d'accroître la capacité de l'institution régionale à exercer son rôle de chef de file sur ses compétences propres et permettre son évaluation, mais aussi d'alimenter la réflexion des acteurs du territoire parfois démunis en ressources stratégiques internes.

Cette stratégie, délibérée le 20 octobre 2017, doit permettre à la Région de faire de l'ingénierie de la connaissance territoriale un catalyseur de dynamiques et de projets locaux, dans une ambition régionale d'aménagement et d'égalité des territoires.

Une grammaire collective

1. *L'accessibilité* : la connaissance territoriale n'a de sens que si elle est accessible et partagée. Face à la fragmentation des informations et des données, la Région promeut l'ouverture des données, la diffusion et la mise en visibilité des informations.

2. *Le partenariat* : la Région privilégie le partenariat avec les différents acteurs régionaux de la connaissance territoriale, dans le respect des compétences de chacun. Elle contribue ainsi à la construction d'une communauté régionale d'expertise sur les études et les données.

3. *La mutualisation* : la Région soutient la mutualisation, tant dans le développement et l'usage des outils que dans la production ou l'acquisition des données. Elle contribue ainsi, grâce aux économies d'échelle et dans un contexte de contrainte financière, à une action régionale plus efficiente.

4. *La transversalité* : le cadre d'action partenarial et mutualisé contribue à faire vivre un principe de transversalité désectorisant l'action publique régionale, les dispositifs partenariaux et mutualisés permettant l'accès à une commande d'études transversale aux différentes directions et services opérationnels de la Région.

5. *L'opérationnalité* : le souci d'opérationnalité, enfin, guide l'ensemble des actions menées, il ne s'agit pas de produire une connaissance savante mais appliquée aux politiques territoriales, le recours au diagnostic s'étant désormais banalisé comme instrument d'action publique partenarial.

Un projet partagé

1. *Impulser une intelligence territoriale* qui permette une meilleure prise en compte des priorités régionales, articulées avec celles de l'État, des Départements et des EPCI.

2. *Augmenter les capacités des territoires* pour la réalisation de leurs projets territoriaux grâce à une mutualisation des ressources de l'ingénierie de la connaissance.

3. *Partager l'ingénierie territoriale* de la connaissance au service d'une efficacité accrue, du stratégique à l'opérationnel, de l'échelle régionale à l'échelle locale.

Des ressources transversales

1. *Le service Connaissance Territoriale et Information Géographique* porte la Stratégie régionale pour la connaissance du territoire. Il assure l'animation, le suivi et la valorisation des différents partenariats externes (INSEE, Agences d'urbanisme, Universités, Information géographique) et garantit la prise en compte transversale des besoins de l'Institution.

2. *Des outils et des expertises spécifiques* en matière d'aide à la définition ou d'accompagnement d'études, de traitement statistique ou d'analyse géographique, de conception et de réalisation cartographique, de

géomatique et de Système d'Information Géographique sont mobilisables par les services.

1. Une Région au cœur de l'espace euro-méditerranéen

1.1 Etude de faisabilité pour une démarche d'observation de l'espace méditerranéen

La Région souhaite mettre en place une démarche d'observation de l'espace euro-méditerranéen, dans l'objectif de disposer d'une analyse stratégique des phénomènes et des tendances à l'œuvre, à l'échelle du bassin méditerranéen utile à la mise en œuvre des politiques publiques régionales. Cette démarche vise également à proposer des outils de connaissance et de suivi des territoires couverts par les politiques régionales de coopération et le nouveau programme Interreg MED 2014-2020.

Cette étude devra permettre de définir la faisabilité et les modalités de mise en œuvre d'une démarche d'observation à l'échelle du bassin méditerranéen par la réalisation d'un rapport d'études, qui proposera les scénarii possibles en lien avec les missions de la Région et ses enjeux de rayonnement international.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique
Direction associée : Direction de la coopération euro-méditerranéenne

1.2 Les métropoles européennes

D'un point de vue économique et social, le phénomène de métropolisation monte en puissance, accompagné, sur le plan institutionnel, de l'entrée en vigueur de la loi du 27 janvier 2014 de « modernisation » de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », dite loi Maptam. Dans ce contexte, les acteurs publics régionaux sont demandeurs de comparaisons entre leurs métropoles et d'autres métropoles européennes, afin de réfléchir au renforcement de l'attractivité territoriale.

Pour comparer les métropoles européennes, marquées par une grande diversité de contours et d'importance, les « cities » définies par Eurostat seront utilisées. Il ne s'agit donc pas de métropoles au sens administratif français mais de zones de concentration urbaine. Elles ont l'avantage d'être harmonisées entre les différents pays européens, et l'OCDE les utilise déjà pour définir et étudier les métropoles. Seules les « cities » de plus de 400 000 habitants seront étudiées, pour rester cohérent avec les métropoles françaises définies par la loi Maptam.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

1.3 Collection « Repères méditerranéens 2020 »

En 2019, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Ina souhaitent enrichir les « Repères Méditerranéens », banque d'images on line, qui prend la forme

d'une fresque chronologique augmentée de parcours thématiques, constituée de documents issus des archives de l'Ina illustrant la mémoire audiovisuelle régionale. Ces documents contextualisés sont accessibles au grand public, ainsi qu'à l'ensemble des lycées et de la région, dans le cadre du dispositif « Correlyce », plateforme de diffusion destinée aux lycéens de la région.

Cette illustration, de la mémoire audiovisuelle des 50 dernières années en région, a besoin d'être enrichie et nouvellement thématisée, à l'heure où la Région entame un élargissement et un développement de l'offre à vocation éducative et culturelle, liés au déploiement des manuels et tablettes numériques dans les établissements d'enseignements généraux et professionnels. Il s'agira de mettre à niveau l'apport chronologique pour les années 2016 à 2018, avec des notices de présentation générale selon le contexte et le parcours thématique, et des notices spécifiques pédagogiques qui accompagnent l'éditorialisation de chaque contenu.

Direction pilote : Direction générale éducation, culture et jeunesse

2. Réussir la transition écologique vers un modèle de développement soutenable

2.1 Accompagner la mise en œuvre du SRADDET

⇒ Guides pédagogiques de mise en œuvre du SRADDET

Le SRADDET de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur a été adopté par les élus régionaux le 26 juin dernier. Celui-ci est désormais entre les mains du Préfet, qui dispose de trois mois pour l'approuver. C'est une nouvelle étape qui s'engagera alors : celle de la mise en œuvre du 1^{er} SRADDET de France, devenu opposable à différents documents de planification infrarégionaux : SCOT, à défaut PLU(i), cartes communales, Chartes de PNR, PCAET, PDU. Cette mise en œuvre, pour être pleinement effective, doit s'accompagner d'un effort de pédagogie envers les acteurs qui auront à prendre en compte les objectifs et les règles du schéma. Dans cette perspective, et sur le modèle de ce qui a été réalisé à destination des SCOT en 2019, il est souhaité de réaliser 3 nouveaux guides pédagogiques correspondant à trois documents cibles du SRADDET : PDU, PCAET, Chartes de PNR. Il est en effet primordial que ces outils puissent être livrés assez rapidement, une fois le SRADDET entré en application, pour répondre aux fortes attentes exprimées par les territoires.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service planification régionale et territoriale

⇒ Dispositif d'observation, de suivi et d'évaluation du SRADDET : réalisation de l'état zéro des indicateurs

Le SRADDET de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur comprend, au sein de son fascicule des règles, un chapitre dédié au dispositif de suivi et d'évaluation répondant ainsi aux exigences du cadre législatif. Ce dispositif de suivi et d'évaluation recense un certain nombre d'indicateurs, visant à assurer le suivi de la mise en œuvre des règles du SRADDET et des incidences constatées sur le territoire. Il est souhaité de disposer, si possible dès le premier trimestre 2020, d'un état zéro complet incluant :

- le tableau de bord, destiné à assurer le suivi pluriannuel des indicateurs (outil),
- le renseignement de tous les indicateurs -état zéro- hors indicateurs issus des observatoires régionaux qui seront remontés par les services (données),
- d'assurer la centralisation et la livraison du tableau de bord état zéro renseigné, et la production d'un rédactionnel pour l'état zéro (livret état zéro des indicateurs du SRADDET).

Par ailleurs, l'INSEE enrichira le socle des indicateurs communs réalisé au niveau national avec Régions de France, et poursuivra son accompagnement au Réseau connaissance et territoire.

Direction et service pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service planification régionale et territoriale et Service connaissance territoriale et information géographique

2.2 Accompagner la révision de chartes des parcs naturels régionaux

⇒ Portraits des parcs naturels régionaux du Lubéron et du Queyras

Ces synthèses territoriales sont réalisées dans le cadre de la révision de la charte des parcs. Celles-ci ont pour but de déterminer les principaux enjeux locaux en matière de développement socio-économique compatible avec la préservation des espaces naturels. Elles visent également à faire le point sur l'évolution des parcs au cours de la dernière décennie, en lien avec les objectifs de la charte qui arrive à échéance.

Le parc régional du Luberon, peuplé de plus de 170 000 habitants, fera l'objet d'une synthèse locale dans la suite de celles réalisées sur les parcs régionaux des Alpilles et du Verdon. Le parc du Queyras, peuplé d'un peu plus de 5 000 habitants, ne pourra pas faire l'objet d'une telle étude, seuls seront produits et commentés les indicateurs disponibles sur ce parc (tableaux et figures).

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique
Direction et service associés : Direction de la biodiversité et de la mer / Service biodiversité, parcs et territoires ruraux

⇒ Diagnostics préalables aux révisions de chartes de PNR

Cette action, qui a vocation à s'inscrire dans la durée de la convention quadriennale, a débuté en 2018 avec les PNR des Alpilles et du Verdon, pour lesquels la révision de leur charte doit être engagée en 2019. L'implication régionale, dans les processus de révision des Chartes de Parcs, passe notamment par la mobilisation du partenariat avec les Agences d'urbanisme, avec l'objectif de contribuer à l'élaboration des diagnostics des territoires de Parcs. Pour 2020, les Agences seront prioritairement mobilisées pour le diagnostic des Parcs du Luberon et du Queyras, ainsi qu'à la finalisation du diagnostic du Verdon. Enfin, dernier aspect de cette action, la mutualisation des méthodes avec les autres Parcs, qui est un objectif important de ce partenariat pour la Région.

Direction et service pilote : Direction de la biodiversité et de la mer / Service biodiversité, parcs et territoires ruraux

2.3 Appui à l'élaboration et la rédaction de la stratégie régionale de la biodiversité

Il s'agit d'un nouvel axe de collaboration avec les agences d'urbanisme, portant sur la réécriture de la Stratégie régionale de la biodiversité en aval de la création de l'agence nationale et de l'agence régionale de la biodiversité.

Direction et service pilote : Direction de la biodiversité et de la mer / Service biodiversité, parcs et territoires ruraux

2.4 Tableau de bord et étude développement durable

La Région, la Dréal et l'Insee se sont associés depuis 2014, afin d'élaborer et mettre à disposition du public un tableau de bord réunissant de nombreux indicateurs relatifs au développement durable. L'expertise conjointe des trois acteurs permet d'étayer par des chiffres les réflexions et les décisions engagées sur le territoire dans le cadre des Agendas 21 et du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cette expertise constitue plus largement un appui pour mener des évaluations environnementales et élaborer le rapport annuel du développement durable.

Le tableau de bord du développement durable sera actualisé en 2020 sur la base des indicateurs suivis depuis 2014 ou avec de nouveaux indicateurs, si les anciens ne sont plus disponibles. La structure du tableau de bord évoluera afin de s'adapter au cadre fixé par les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ce tableau de bord, accompagné de la publication d'une étude en format 2 pages, permettra à la fois de dresser un état des lieux de la situation dans la région au regard du développement durable et de partager les diagnostics avec les acteurs concernés.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique
Direction et service associés : Direction de la transition énergétique et des territoires / Service transition énergétique

2.5 Sud Nature

Le projet Sud Nature répond à une commande de la Direction générale des services de la Région SUD. Il a comme objectifs de mettre à disposition du grand public un outil accessible via internet lui permettant de visualiser sur un fond cartographique les éléments de la biodiversité majeurs du territoire régional et valoriser les actions de la Région SUD en faveur de la biodiversité. Sud Nature s'articule autour de 4 axes : la protection du territoire, la biodiversité emblématique, la connaissance de la biodiversité et les actions de la Région en faveur de la biodiversité.

Développé en interne grâce à un outil web-SIG, Sud Nature propose à l'internaute une carte interactive et des pages éditoriales relatives aux éléments de la biodiversité présents sur notre territoire régional.

Pour s'adapter aux spécificités du projet, le SCOTIGEO a fait appel à de nombreuses ressources aussi bien en interne (Direction générale aménagement du territoire et développement durable), qu'en externe (ARPE, DREAL, etc...). Sud Nature sera livré dans le courant du premier trimestre 2020.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

3. Adapter le système productif aux défis du XXIème siècle et gagner la bataille pour l'emploi

3.1 Les dispositifs d'observation des dynamiques économiques régionales, des entreprises et de suivi du SRDEII

⇒ L'observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales

La Région mettra en place un dispositif d'observation des entreprises et d'analyse des dynamiques économiques régionales sur des catégories d'entreprises intéressant particulièrement la stratégie de la Région en matière de développement économique et dont le périmètre sera le suivant : entreprises à forte croissance, entreprises internationalisées, entreprises technologiques, et entreprises régionales « à enjeux ». Ces travaux livrés au second semestre, permettront une connaissance et une compréhension partagée du tissu productif régional, de ses dynamiques et de ses mutations par la mutualisation des expertises et des savoirs faire en matière de d'observation et de qualification des entreprises.

Directions et services pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique et Direction du développement et du financement des entreprises / Service financement aux entreprises et Direction de l'attractivité, du rayonnement international et de l'innovation

⇒ Le conseil d'expertise pour le suivi SRDEII

A la suite des études déjà réalisées en 2019, l'INSEE poursuivra son action de conseil et d'expertise pour les indicateurs SRDEII dans la perspective notamment de l'élaboration d'un bilan pluriannuel et l'élaboration d'un bilan pluriannuel du SRDEII et plus largement des dynamiques économiques régionales. L'INSEE reconduira son appui au monitoring des opérations d'intérêt régionale (OIR) par la livraison de fichier de données emploi et entreprises pour les OIR Smart Tech, Energies de demain et Industries du futur.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

⇒ Observation partenariale de la conjoncture (OPC)

Animé par l'Observatoire Régional des Métiers (ORM), OPC repose sur un socle de partenaires réunissant les services d'études de la direction régionale de l'INSEE, de la Direccte, de la Région, de Pôle emploi, de la Banque de France et de l'ORM qui coordonne le partenariat. Il a comme double objectif d'élaborer un diagnostic conjoncturel partagé en confrontant les données et les analyses, et de répondre aux besoins des décideurs en matière d'alertes conjoncturelles et d'analyses des évolutions économiques de la région et des territoires infra régionaux. Il a également vocation à être un lieu d'échanges, sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques.

Directions et services pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique/ Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Apprentissage (DEFA)/ Service prospective et partenariats stratégiques

3.2 L'industrie régionale et les territoires d'industrie

Le Premier ministre a présenté, le 20 septembre 2018, un « Plan d'action pour transformer notre industrie par le numérique » en quatre volets. Le troisième volet, « Des territoires mobilisés pour l'industrie », s'intéresse aux territoires désireux de faire de l'industrie un axe majeur de leur développement. Avec l'aide des Régions et des intercommunalités, 136 territoires ont finalement été labellisés « Territoires d'industrie » en avril 2019, dont 7 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les Territoires d'industrie ont vocation à bénéficier d'une aide de l'État.

La mise en place de cette nouvelle politique publique incite à faire le point plus largement sur l'industrie régionale, ses forces et ses faiblesses depuis le dernier atlas de l'industrie réalisé en 2013. Des zooms sur chacun des territoires

d'industrie seront réalisés, afin d'en déterminer les caractéristiques et éventuellement le potentiel de développement.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique
Direction et service associés : Direction du développement et du financement des entreprises / Service développement des filières stratégiques

3.3 Les déterminants territoriaux du développement économique

Cette action se propose d'approfondir notre connaissance et notre compréhension du fonctionnement économique régional.

Son objectif est de mettre à jour et d'analyser la structure économique des territoires à l'échelle des intercommunalités (EPCI), et les dynamiques de développement dans ce qu'elles ont de spécifique ou de commun. Cette démarche interpellera la notion de coopération, qu'il s'agisse de coopérations inter-entreprises, de coopérations entre entreprises et territoires ou de coopérations entre territoires.

Cette action comportera deux volets, un de nature quantitative avec une exploration statistique des données d'emploi et d'entreprises. Suivi d'un volet plutôt qualitatif, qui se propose d'explorer la nature des « effets locaux au travers de rencontres croisées avec un panel choisi d'acteurs économiques territoriaux, institutionnels. Entre ces deux volets est prévue une réunion de présentation des résultats et d'échanges avec des experts du domaine du développement économique territorial.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

3.4 L'observation du foncier économique en région Sud

⇒ La poursuite de la démarche partenariale autour du foncier économique « SudFoncierEco »

Initiée en 2017, la démarche partenariale d'observation du foncier économique en région SUD rassemblant l'Etat, l'EPF, le réseau des CCI, le CRIGE et la Région, se poursuivra en 2020 avec de nouveaux acteurs : la CMAR et Rising SUD.

Cette démarche a permis l'élaboration d'une interface interactive permettant d'accéder aux données statistiques et cartographiques de chaque espace d'activités du territoire régional.

L'enjeu pour 2020 est l'appropriation par les EPCI de l'outil d'observation mais également et leur contribution dans la base de données régionale hébergée par le CRIGE. Pour ce faire, les EPCI seront associés et mobilisés au travers différents ateliers d'animation territoriale. Par ailleurs, la base de données sera enrichie et approfondie en particulier pour ce qui concerne le foncier

économique disponible. Enfin, des analyses thématiques seront initiées afin de modéliser les pôles d'activités ou les zones de fait, mais également d'améliorer les mesures d'accessibilité des zones.

Directions et services pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

⇒ Data Days ZAE 2020

Un cycle de « Data Days », autour des zones d'activités économiques en lien avec les EPCI, les CCI, les chambres consulaires, l'ARPE, Rising Sud, les agences d'urbanisme, les associations de zones et Wikimedia France, à l'initiative de la Région, sera programmé entre mai et juillet 2020. Il poursuivra plusieurs objectifs : d'abord, inciter les acteurs mobilisés autour du foncier économique à ouvrir plus largement leurs données pour les rendre accessibles à tous, contribuer aux plateformes ouvertes pour améliorer la connaissance et le rayonnement des zones d'activités sur le web et, enfin, positionner DataSud et SudFoncierEco comme espaces collaboratifs et de diffusion au bénéfice de l'intelligence économique des territoires de la région. Ce cycle de « Data days » comprendra des masters class, des journées contributives et d'échanges d'expériences autour de la connaissance ouverte des zones d'activités (data, carto, visuels et rédactionnels).

Directions et services pilotes : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique et Service SMART Région

3.5 Observatoire THD

En matière de télécommunications, la Région s'est fixée comme objectif de permettre l'accès au très haut débit à tous. Avec ses partenaires publics et privés, la Région œuvre pour que l'ensemble du territoire soit couvert d'ici 2025. Dans ce contexte, le service SMART REGION souhaite promouvoir un outil centralisé qui permette aux décideurs territoriaux, aux élus et éventuellement au grand public, d'avoir accès facilement aux données du THD, à leur représentation ainsi qu'à certains indicateurs. L'Observatoire de la couverture numérique sur lequel travaille le SCOTIGEO pour le compte du service SMART Région répond à cette commande, en proposant 3 espaces dédiés respectivement au déploiement de la fibre, au traitement de la montée en débit par SUD THD et à la couverture mobile. Pour chacune de ses thématiques, l'application mise en œuvre par le SCOTIGEO propose une carte web interactive associée à des tableaux de bord. Les données exploitées proviennent essentiellement de l'ARCEP et sont mises à jour périodiquement. L'Observatoire de la couverture numérique, développé en interne, sera livré au début du deuxième trimestre 2020. Il fera l'objet de présentation dans les différents territoires.

4. La mobilité, un élément clé pour l'organisation du territoire régional

4.1 La compréhension de la mobilité régionale et l'analyse de l'offre de transports collectifs

Cette action comprend plusieurs volets. Un premier volet consiste à construire une série d'indicateurs de référence de déplacements et de cartographie permettant de définir et de comprendre la mobilité régionale, dans une optique d'aide à la décision technique et politique. Le travail portera sur les thèmes abordés en 2018 et éventuellement sur d'autres. Ils concerneront l'analyse des sources de référence et les questions nouvelles de mobilité. Un second volet porte sur l'actualisation des temps de correspondance menée depuis 2016 à partir de la mise à jour des données annuelles aux points d'arrêt et l'analyse des fiches horaires de la quasi-totalité des réseaux de transports urbains, interurbains et ferroviaires. La compréhension de la qualité des correspondances est en effet indispensable à l'exercice de la compétence d'intermodalité de la Région. Il s'agit donc de poursuivre l'actualisation des temps de correspondances aux points d'arrêt à partir des données de Sud Mobilité, et d'analyser l'offre de transports collectifs sur des cas précis, à l'échelle de certaines lignes et/ou gares stratégiques de la région. Enfin, un dernier volet concernera l'élaboration d'un indicateur d'aménagement du territoire/attractivité pour permettre de déterminer l'attractivité des « petites lignes ferroviaires » dans le val de Durance.

Directions et services pilotes : Direction des transports régionaux et de l'intermodalité / Service mobilité et intermodalité et Direction des infrastructures et des grands équipements / Service infrastructure ferroviaires et pôles d'échanges

4.2 Etude prospective sur les transports et pratiques de mobilités aux horizons 2030 et 2050

Afin d'alimenter la démarche prospective animée par la Direction des infrastructures et des grands équipements de la Région, il s'agit de conduire une réflexion sur ce que pourraient être les transports et les pratiques de mobilités aux horizons 2030 et 2050. Ce travail serait centré autour de 4 axes : approfondir l'analyse qualitative et socio-économique des offres de mobilités

partagées et de transport flexible, réaliser un travail de benchmark sur les initiatives innovantes déployées à l'échelle nationale et internationale ; consolider les modélisations avec des données territorialisées et actuelles d'opérateurs de transport ; tester en région sur plusieurs territoires d'expérimentation (en milieu urbain et moins dense) des mesures concrètes à mettre en œuvre pour préparer leur futur développement.

Directions et services pilotes : Direction des infrastructures et des grands équipements / Mission prospective

4.3 Perception et évaluation par les usagers de scénarii de mobilité à horizons 2030 et 2050

La Région Sud s'inscrit dans un contexte de prospective en matière de mobilité et de services de transports. Elle a fait appel au cabinet Chronos pour tester différents scénarii de mobilité et de mode de vie aux horizons 2030 et 2050. Au total, cinq scénarii à l'horizon 2050 ont été proposés à des populations issues des quatre zones du territoire régional (Marseille, Digne les Bains, Avignon, Sophia Antipolis). Cinq scénarii de mobilité à l'horizon 2050 (Proximité, Business as model, Bas carbone, Smart territoire et Crises sociales environnementales) ont été présentés dans le cadre d'ateliers à des populations résidant dans les quatre espaces régionaux de la Région (provençal, rhodanien, alpin et azuréen). Ces cinq scénarii envisagent des évolutions sociétales avec des conséquences prévisibles dans les domaines économiques, social et environnemental. La recherche-action attendue doit s'inscrire dans le prolongement de ce premier diagnostic. Elle vise 3 objectifs principaux : s'adresser à des populations diversifiées en termes de services de mobilité. Cela suppose d'intégrer les populations vivant en milieu rural, Alpin ; évaluer l'acceptabilité sociale de chaque scénarii, ainsi que de possibles biais cognitifs liés à l'anticipation, dans une optique de prospective ; ouvrir des pistes d'action pour tout ou partie des scénarii.

Directions et services pilotes : Direction des infrastructures et des grands équipements / Mission prospective

4.4 Etude sociogéographique de la desserte des zones logistiques de la ZIP de Fors

Dans le cadre des ateliers régionaux de la logistique, la Région accompagne les acteurs du territoire dans la recherche de solutions adaptées pour la desserte des salariés sur la zone industrialo-portuaire de Fos. L'étude à mener vise à déterminer les possibilités d'une desserte alternative à la voiture, pour permettre aux 10 000 employés d'accéder à leur lieu de travail sur cette ZIP de près de 10 000 hectares où les entreprises sont très dispersées avec souvent des horaires décalés et de forts enjeux d'accès sécurisés aux sites industriels. Cette étude s'inscrira dans un contexte partenarial en lien avec le GPMM, la Métropole AMP, la CCIMP et l'Ademe, et prendra en compte le projet de

Charte Métropole Port qui prévoit la réalisation d'un plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) pour la ZIP.

Directions et services pilotes : Direction des infrastructures et des grands équipements / Service grands équipements

4.5 Le projet de SIG partagé entre le service Chemin de fer de Provence et la régie

Le service Chemin de Fer de Provence et la Régie gèrent la ligne de Chemin de Fer de Provence qui englobe de nombreux équipements : ligne, traverses, gares, ouvrages d'art (pont, tunnel, murs), caméras etc...

La Région et le délégataire souhaitent obtenir un portail d'application WEBSIG leur permettant de suivre l'activité, de faire du reporting via des applications tableau de bord et éventuellement de l'édition (mise à jour) au bureau ou en mobilité.

En particulier, la plus-value du WEBSIG réside dans la co-visualisation des propriétés foncières (cadastre) et des équipements gérés par les équipes, ainsi que la possibilité de suivre les éléments de notation (note quinquennale, note annuelle) des ouvrages d'arts permettant d'alerter sur les ouvrages à visiter dans l'année en cours ou des diagnostics à suivre dans les bâtiments des gares. Ce projet initié au second semestre 2019, mais qui se déroulera sur 2 ou 3 ans permet de mettre en transversalité les données et connaissances des 2 équipes autour d'une représentation commune et partagée via l'outil.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

5. Viser un développement harmonieux et équilibré des territoires

5.1 Les marchés territoriaux des logements et des terrains

Notre région se caractérise par la valeur souvent élevée des biens fonciers et immobiliers, approchant les niveaux constatés en Île-de-France. Les biens immobiliers atteignent notamment des prix très élevés sur le littoral des Alpes-Maritimes et autour d'Aix-en-Provence. Ces prix sont à l'origine de difficultés d'accès au logement, en particulier pour les ménages modestes, les jeunes et les familles. Ils sont le signe d'une demande supérieure à l'offre disponible. La dimension économique des marchés du foncier et de l'immobilier constitue un facteur explicatif essentiel dans l'analyse des dynamiques territoriales, qu'elles soient démographiques, sociales, économiques ou environnementales. L'analyse des marchés foncier et immobilier à partir de la source fiscale (DVF, demande de valeurs foncières) permettra de mesurer l'impact de l'attractivité du territoire sur les prix, de caractériser les difficultés d'accès au logement, les phénomènes de ségrégation socio-spatiale, de concurrence dans l'usage des sols.

5.2 Les résidences secondaires et leurs propriétaires

Le nombre de résidences secondaires a augmenté de 1,3 % par an entre 2010 et 2015. Ces résidences contribuent de plus en plus à la croissance du parc de logements, notamment en région où leur part est particulièrement importante dans certains territoires (Côte d’Azur, Alpilles, Lubéron, Ventoux...). Elles représentent aujourd’hui un logement sur dix. Les résidences secondaires contribuent fortement à l’offre d’hébergement touristique : elles représentent plus de 70 % de l’offre de lits touristiques en France. Ce développement fait l’objet de critiques : élitisme, consommation d’espace, effet sur le prix des logements, location via les plates-formes internet perturbant le marché du logement, etc... Mais elles contribuent aussi à la vitalité des territoires. Les résidents secondaires peuvent dépenser localement des revenus provenant de l’extérieur et assurer aux collectivités des recettes fiscales conséquentes. L’étude vise à permettre de répondre aux évolutions en matière de logement (nombre, zones de construction, taille...). Elle vise également à disposer d’éléments sur leur poids dans l’économie touristique et sur le profil des propriétaires (sociologie et origine).

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

Direction et service associés : Direction de l’attractivité, du rayonnement international et de l’innovation / Service attractivité et tourisme

5.3 Etude sur la géographie et la typologie des locations touristiques et leurs impacts sur le parc de logements

Dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement touristique, la Région souhaite disposer d’une étude régionale sur les nouvelles offres locatives touristiques. L’offre locative est un domaine où les choses évoluent très vite (via les plateformes de location), les types d’hébergements commercialisés regroupent des catégories très différentes encore difficiles à évaluer, résidences secondaires, résidences principales, meublés... L’arrivée et le développement de Airbnb ont tourné les projecteurs sur le marché locatif et sa forte croissance : entre 2012 et 2016, le nombre de voyageurs Airbnb en Provence-Alpes Côte d’Azur est ainsi passé de 12 000 à 1,2 million. Aussi, cette étude vise à mettre en perspective ce phénomène qui s’inscrit au cœur des contradictions inhérentes aux politiques d’attractivité : elle suscite des contestations locales contre la spécialisation touristique, mais répond à de nouvelles attentes des clientèles et pallie parfois une carence d’hébergement touristique sur certains territoires.

Direction et service pilote : Direction de l’attractivité, du rayonnement international et de l’innovation / Service attractivité et tourisme

5.4 Etude sur les bonnes pratiques architecturales et environnementales en matière d'urbanisme commercial

Le SRADDET, approuvé lors de l'assemblée plénière du Conseil régional du 26 juin 2019, encourage les SCoT à réguler le commerce en périphérie, notamment en se dotant d'un Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC). Par ailleurs, la Région est amenée à donner son avis comme Personne Publique Associée (PPA) lors de l'examen des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). La présente étude devra traiter des enjeux d'urbanisme commercial en lien avec le contexte régional, et porter sur la question de la qualité architecturale et environnementale des surfaces commerciales pour les projets de requalification ou d'extension de bâtiments existants sur la base des dossiers qui sont présentés en CDAC. Le livrable de cette étude prendra la forme d'un recueil, inventaire et/ou guide réunissant les éléments de bonnes pratiques ou recommandations, afin d'alimenter les réflexions des membres des CDAC et des services.

Direction et service pilote : Direction de la transition énergétique et des territoires et Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

5.5 Sud Patrimoine

Le projet Sud Patrimoine répond à une commande de la Direction générale des services de la Région SUD. Il a comme objectif de mettre à disposition du grand public un outil accessible via internet permettant de visualiser sur une carte web interactive des éléments essentiels du patrimoine culturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il devra également s'attacher à mettre en évidence les cultures traditionnelles, soit le patrimoine oral et immatériel de notre territoire, et permettre également un accès à d'autres services culturels (festivals, expositions, billetterie, etc...). Sud Patrimoine sera développé en interne, grâce aux outils web-SIG déjà utilisés par le SCOTIGEO. Un comité de projet sera mis en place dans le courant du premier trimestre 2020 pour une livraison de l'application Sud Patrimoine début 2021.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

5.6 Lancement de plusieurs chantiers avec le CRIGE sur l'occupation du sol

En 2020, le SCOTIGEO procédera à une actualisation au millésime 2019 de la base de données d'occupation des sols (dernier millésime disponible 2014) proposée par le Centre régional de l'information géographique (CRIGE), afin de répondre à la commande interne d'élaborer l'état zéro du SRADDET et

d'être en mesure de recalculer les indicateurs liés à cette base de données, notamment les indicateurs de consommation d'espaces.

Cette actualisation sera réalisée par recours au marché concurrentiel, sur base du cahier des charges existants, lequel subira des modifications marginales afin d'intégrer de nouvelles sources d'interprétation disponibles sur le territoire régional (données spatiales de type SENTINEL, images SPOT, ...).

La production effective de cette actualisation est prévue au second semestre 2020, pour une livraison finale début 2021.

En parallèle de cette démarche, une réflexion collective avec les territoires et leurs opérateurs techniques (agences d'urbanisme, ...) sera conduite dans le cadre d'ateliers « Occupation du Sol Haute Résolution » proposés par le CRIGE. Cette réflexion, qui donnera probablement lieu à des études de cas et à la réalisation de POC (*proof of concept*), permettra de mettre en place une méthodologie robuste et fiable susceptible de doter le territoire régional, dans son intégralité, d'une base de données unique d'occupation du sol à très haute résolution. Il est en effet essentiel pour la Région, particulièrement dans le cadre du suivi du SRADDET, de disposer d'un socle de données de référence partagées et acceptées par tous. Cette réflexion s'appuiera sur les démarches existantes, de type MOS (mode d'occupation du sol) qui couvrent déjà une grande part du territoire régional ou de type OCS Ge. Elle permettra également la confrontation de solutions techniques déployées sur d'autres territoires que la région Sud.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6. Contribuer au débat public sur les dynamiques territoriales

6.1 Les rencontres connaissance du territoire

L'objectif des rencontres est d'éclairer les débats publics par la diffusion et la mise en visibilité des informations à destination des citoyens et des partenaires. L'action proposée consiste à accueillir et animer des rencontres autour de sujets d'intérêt régional, dans le cadre d'un cycle de « Rencontres Connaissance du territoire », ouvert aux techniciens, élus, membres de la société civile, journalistes ..., en mobilisant une expertise scientifique en communication et journalisme pour l'accompagnement du dispositif.

La programmation de ce cycle est réalisée par un comité de programmation rassemblant l'Etat (INSEE et Université), et la Région (Service connaissance territoriale et information géographique). Ce cycle de rencontres sera construit sur la base des travaux réalisés par l'Etat (statistique publique) et la Région (partenariats de la connaissance), ainsi que leurs centres ressources dédiés (observatoires régionaux type ORM). Le CESER est étroitement associé à ces rencontres. Constitué de représentants de la société civile, appelés à produire des avis sur les politiques régionales et sur le territoire, il constitue un public de référence pour ces rencontres.

Programmation 2020 :

- 1- Regards croisés sur la jeunesse : 06 Février
- 2- Le territoire à l'heure du changement climatique : mars- avril
- 3- Vers des modes de transports plus durables : juin
- 4- Industries et territoires : novembre

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.2. Le réseau connaissance du territoire

Initié en 2018 et copiloté par l'INSEE et la Région, le Réseau Connaissance du territoire constitue une communauté d'échanges entre professionnels de l'observation des territoires au service de l'action publique. Ce Réseau est constitué de deux séminaires thématiques, l'un dédié aux dynamiques territoriales, l'autre dédié aux dynamiques économiques, ainsi qu'un nouvel atelier « outils et données de l'observation territoriale ».

⇒ Les séminaires thématiques

S'agissant des séminaires de travail thématiques du Réseau Connaissance du territoire, ils s'adressent à une communauté d'acteurs concernés par l'observation (observatoires, agences d'urbanisme, services régionaux et départementaux d'observation du territoire, services déconcentrés des ministères, acteurs économiques, associatifs, etc....), et se traduisent par l'organisation de quatre séminaires thématiques consacrés à un sujet problématisé visant à mettre en commun plusieurs registres de connaissances : connaissances de problématiques locales, constats « de terrain », cadres d'analyse, méthodes d'observation...

Au premier semestre, deux groupes de travail animés par l'Observatoire Régional des Métiers seront consacrés aux filières économiques en région, tandis qu'au second semestre, deux groupes de travail animés par le réseau des agences d'urbanisme, porteront sur les mesures de la consommation d'espace.

⇒ L'atelier cartes et données

S'agissant de l'atelier « outils et données de l'observation territoriale » qui se réunira trois fois en 2020, il s'adresse à une communauté d'utilisateurs de la donnée (notamment des géomaticiens de l'observation territoriale) et vise à aborder l'enjeu de structuration, de mutualisation et d'appropriation régionale des outils et connaissances ainsi que la maîtrise des données ouvertes.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.3 Valorisation du partenariat « Fabriques de la connaissance »

Cette nouvelle action du partenariat entre la Région et les universités a pour objectif de rendre disponible les résultats des actions pour éclairer les débats publics par la diffusion et la mise en visibilité des informations sous des formats communicants. Il s'agit de partager l'ingénierie territoriale de la connaissance au service d'une efficacité accrue, du stratégique à l'opérationnel, de l'échelle régionale à l'échelle locale.

Si les livrables de ce partenariat sont diffusés sur le site web « Connaissance-territoire.maregionsud.fr », et utilisés par les directions de la Région dans le cadre des notes et des rapports en lien avec les cadres d'intervention et les démarches de planification régionale, l'effort de valorisation reste à poursuivre. Dans ce contexte, les acteurs du partenariat ont souhaité qu'un effort supplémentaire soit porté à la mise en lumière des résultats de ce partenariat.

Ainsi, cette action poursuit un double objectif :

- la mise en place d'une ligne éditoriale annuelle,
- l'organisation d'une demi-journée de valorisation de ce partenariat ouverte notamment aux chercheurs et aux techniciens des collectivités locales prévoyant à la fois des temps de valorisation des actions emblématiques du partenariat et un débat scientifique sur le rôle des chercheurs dans l'élaboration des politiques locales et l'articulation de l'enseignement supérieur et des collectivités locales.

Direction et service pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

6.4 Valorisation de « Géographie prospective des territoires urbains » (GRAPHITE) et accompagnement à la création du « portail de la connaissance » pour les lycéens

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille et le laboratoire LPED, ont créé en 2015-2016, avec les établissements du second degré, le projet Graphite « Géographie prospective des territoires urbains » qui articule un volet scientifique et un volet éducatif autour d'une géographie appliquée aux projets de territoire. Cette action et cette édition Graphite 2019-2020 seront d'abord consacrées à valoriser et à publier les résultats des 4 années de Graphite. L'ensemble de la documentation existante et accumulée ces quatre dernières années (guide pédagogique, vidéos de présentation, exposés et projets réalisés par les lycéens, etc...) devra faire l'objet de synthèses sous des formats communicants et facilement appropriables par le corps d'enseignants. L'éducation aux enjeux de l'aménagement du territoire, notamment à l'échelle régionale, restera au cœur de la réflexion de Graphite 2019-2020. Cette action prendra également en compte le cadre et les principes d'aménagement énoncés par le SRADDET qui, à partir de juillet 2019, rentrera dans sa phase de mise en œuvre dans les territoires. Par ailleurs, cette action contribuera à la mise en place d'un projet de site web "portail de la connaissance" (études, cartes, chiffres, contenus

Graphite, expérimentations de lycées, etc...) à destination des lycéens, pour une mise en ligne dès la rentrée 2020 : l'équipe LPED, les Rectorats et des enseignants seront invités à participer à plusieurs réunions pour travailler sur le contenu d'un tel site au regard de leurs connaissances des programmes et de leurs expertises. La valorisation scientifique et pédagogique sera réalisée en collaboration avec le Rectorat et les autres acteurs réseau Canopé, association de professeurs, etc...), qui seront jugés pertinents par l'équipe scientifique. Cette action de valorisation contribuera également à enrichir les plateformes numériques et l'environnement éducatif de travail « Correlyce » - Atrium dans le cadre du programme de mise à disposition de tablettes numériques aux lycéens dès la rentrée 2019.

Directions et services pilote : Direction des lycées / Service du numérique et des actions Educatives et Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7. Facilité d'accès à la donnée et l'usage des outils cartographiques

7.1 Poursuite de DataSud

Le portail DATASUD a ouvert en version beta début 2019 et toute cette année a été consacrée à l'amélioration et à l'optimisation des interfaces, des outils proposés et à l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Depuis décembre 2019, le site est pleinement fonctionnel, et accompagné de deux portails éditoriaux, permettant aux équipes du CRIGE de gérer efficacement la composante géographique de Datasud, et aux équipes du service SMART de la Région de communiquer sur les actions régionales en faveur de l'innovation par la donnée.

L'année 2020 verra le lancement d'un nouveau marché autour de Datasud, qui permettra d'en assurer l'hébergement, la tierce maintenance applicative et les évolutions mineures. Mais également d'engager à terme la plate-forme vers plus de collaboratif encore en intégrant des capacités de contributions massives (*crowdsourcing*) et des capacités de connexion à des capteurs (Internet des Objets - *IoT*, territoires intelligents), en inscrivant de nouveaux processus de certification de la donnée par l'utilisation de la *blockchain*, en développant des fonctionnalités de recherche augmentée (*chatbot*, conciergerie de données) simplifiant la recherche pour les utilisateurs. Des fonctionnalités de *datavizualisation* seront également ajoutées, pour rendre toujours plus aisé l'usage des données présentes dans la plate-forme.

Le SCOTIGEO, fortement impliqué dans le projet DataSud pendant toute l'année 2019 poursuivra son implication en 2020, dans une moindre mesure, mais toujours dans la perspective d'assurer une place importante aux fonctionnalités géographiques dans la plate-forme et de participer aux développements des usages géographiques par son intermédiaire.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.2 Administration des données : modernisation de l'administration de l'infrastructure des données du SIG

Le développement technologique en matière de gestion de l'information géographique est une opportunité de modernisation des pratiques internes, afin d'en améliorer l'efficacité, et de simplifier l'accès à l'information par tous tout en sécurisant et en qualifiant mieux les données. Le SCOTIGEO mettra en place de nouvelles modalités de gestion de ses données géographiques, en les centralisant dans une base de données relationnelle, augmentée de capacités dédiées aux spécificités des données géographiques (PostGIS).

La migration des données disponibles en base de données facilitera leur exploitation grâce à une meilleure gestion des rôles des utilisateurs : consultation, édition et mise à jour.

Les objectifs poursuivis à travers cette modernisation des pratiques de gestion de données sont la centralisation, l'indépendance entre les données et les traitements, la structuration de données complexes, le partage simplifié des données, l'augmentation de la confiance des utilisateurs dans les données proposées.

Suite à cette nouvelle organisation des données, un catalogue des données disponibles et accessibles pourra être établi et partagé.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.3 Equipement autour de la gamme ESRI afin de proposer de nouvelles applications géographiques

L'année 2020 devrait voir l'acquisition et le déploiement de la licence étendue ArcGis ELA (Enterprise License Agreement). L'acquisition de cette licence permettra au SCOTIGEO d'accéder sans restriction à la totalité des produits et services développés autour de l'information géographique par la société ESRI, leader mondial du domaine. Les capacités de traitement géographique et de cartographie du SCOTIGEO et de l'institution s'en trouveront modernisées et augmentées, ainsi que la possibilité de déployer des applications Web géographiques à usage interne et externe, dans la poursuite de celles initiées en 2019.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.4 Création d'une cartothèque

La production cartographique du service est nombreuse et variée. Elle n'est pas toujours suffisamment valorisée dans les outils actuels (Intranet, Connaissance du Territoire, CRIGE). En 2020, la création d'une cartothèque en ligne, accessible à tous, permettra d'avoir une vision exhaustive de nos réalisations

cartographiques et d'effectuer des recherches avancées grâce à des fiches de métadonnées enrichies. À terme, cet outil permettra également aux services de la Région d'effectuer leurs demandes de travaux cartographiques directement en ligne.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.5 Chantier autour de la cartographie stratégique

Le SCOTIGEO produit de nombreuses cartes à destination des services, à ce jour plus de 300 cartes uniques par an. Répondant aux besoins des services, ces cartes sont des outils du quotidien pour poser le contexte de prises de décision, faire l'état des lieux préalable à l'action publique, ou évaluer les résultats de celles-ci. Réalisées avec les outils géomatiques dont dispose le service, elles sont le fruit d'un travail sur les données collectées par les services, traitées et croisées avec les données géographiques de référence dont dispose le SCOTIGEO.

Mais la réalisation de certains types de cartes nécessite parfois de s'extraire des outils géomatiques, outils techniques qui ont tendance à orienter la vision du cartographe sur les méthodes à employer (traitement de données, sémiologie graphique à respecter...) pour parvenir à réaliser la carte, au profit d'un recul plus profond sur les problématiques à soulever et mettre en évidence. Il s'agit donc parfois de penser la carte beaucoup plus en amont comme une synthèse aux nombreux termes d'une équation que peut poser une problématique déterminée.

En 2020, le SCOTIGEO engagera donc une action sur le sujet de la cartographie stratégique, à travers la mise en place d'ateliers de créativité cartographique, qui permettront de développer au sein du SCOTIGEO des capacités supplémentaires pour la production de cartographies stratégiques. Ces ateliers de créativité cartographique exploreront les nouveaux modes de représentation cartographique, souvent appelés *DataVizualisations*, mais également mettront l'accès sur l'essentielle étape de conception préalable au travail de production proprement dit, étape ultime pouvant être réalisée à l'aide d'outils logiciels différents des outils géomatiques.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.6 Orthophotographie

Le dispositif d'acquisition mutualisée de photographies aériennes numériques ortho rectifiées, initié il y a plusieurs années déjà, sera reconduit en 2020 sur les 3 départements littoraux : Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes. Ce dispositif répond à une demande forte des territoires d'actualisation des bases de données d'images aériennes à haute résolution (20 cm). Des campagnes d'acquisition sont ainsi lancées, en général selon cycle de 3 ans, qui permettent

de rafraîchir les données existantes et de les mobiliser dans les analyses des changements du territoire.

Ce projet est mené en concertation avec les 3 départements concernés et avec l'Institut Géographique National, qui réalise la prestation d'acquisition des images aériennes ainsi que leur traitement pour obtenir des orthophotographies de haute précision. Ces données sont ensuite mises à disposition de toute la sphère publique par l'intermédiaire du Centre Régional pour l'Information Géographique (CRIGE) qui se charge de leur diffusion à travers les outils techniques de la plate-forme de service numérique.

Le chantier est prévu pour durer un peu moins d'un an, la prise de vue aérienne devant être réalisée sur la période optimale d'avril à septembre, qui sera suivie d'un chantier de correction des images (ortho rectification) pour une livraison à partir de la fin 2020.

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

7.7 Portraits régionaux

Le service SCOTIGEO est fortement engagé dans de multiples partenariats avec des acteurs majeurs du territoire que sont les Agences d'urbanisme, l'INSEE ou les Universités. Dans le même temps, il déploie de nombreux outils à destination des services ou du grand public qui ont vocation à favoriser le développement de la connaissance régionale.

En 2020, le SCOTIGEO souhaite s'engager plus avant dans le développement d'une capacité d'expertise propre, qui lui permette de mieux valoriser les productions des différents partenaires à travers les outils qu'il déploie, mais également qui puisse servir à construire et élaborer une vision régionale sur les territoires, socle de connaissance et d'analyse à destination des services régionaux dans leur relation avec eux.

Pour atteindre cet objectif, le SCOTIGEO produira en 2020 des portraits de territoires, combinant à la fois des cartes et tableaux statistiques provenant de son observatoire statistique des territoires (Notre Territoire), des résultats d'études menées dans le cadre de ses partenariats annuels, de données exogènes, et des analyses menées en propre. Ces portraits seront établis sur un premier territoire de test, qui servira à valider la méthode, qui sera reproduite ensuite sur les « espaces SRADDET ».

Directions et services pilote : Délégation connaissance planification transversalité / Service connaissance territoriale et information géographique

ANNEXES

Les partenaires du programme de travail

Le partenariat avec l'INSEE

Interlocutrices incontournables des services études et prospectives des régions françaises, les directions régionales de l'INSEE constituent l'acteur de référence en matière de productions statistiques et d'études socio-économiques régionales. Rédigées pour la plupart dans un format analyse de quatre pages, ces productions s'accompagnent de données complémentaires et sont parfois livrées dans un format dossier d'étude.

Le partenariat avec les Agences d'urbanisme de la région

Mis en place dans le cadre de conventions cadre pluriannuelles, ce partenariat permet de mutualiser à l'échelle régionale des capacités d'études et d'observation entre la Région et les Agences d'urbanisme, principaux outils d'ingénierie de connaissance territoriale des territoires urbains. D'une ampleur inédite en France, ce partenariat couvre de nombreux domaines d'intervention régionaux, en coordination avec les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Les actions menées relèvent soit de la mise en commun des expertises, soit de productions régionales ou interterritoriales Région/Agences d'urbanisme. Elles ont pour objet la déclinaison concrète du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et de poursuivre les chantiers en matière d'observation et de prospective ouverts par le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Le partenariat avec les Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Les Établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région représentent un important potentiel de connaissance du territoire régional avec lesquels la Région a noué une coopération pluriannuelle. Les équipes universitaires et scientifiques pourront proposer des projets sur trois axes de recherche et d'action prioritaires en lien avec les compétences de la Région, ses enjeux prospectifs et les orientations de la mandature : « Mieux connaître les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur », « Mieux connaître les territoires de Provence-Alpes Côte d'Azur » et « Mieux diffuser la connaissance du territoire ».

Le partenariat avec le réseau consulaire

Aux côtés des Agences, la Région a noué une collaboration avec la CCIR autour de l'observation de la conjoncture et l'appui aux entreprises en difficulté. La veille économique mise en place au travers du dispositif 2SEPACA (Solvabilité des Entreprises pour la Sauvegarde de l'Emploi) vise à mettre en commun des informations sensibles pour améliorer la prise en charge des entreprises vulnérables.

En 2018, le partenariat avec les chambres de commerce a permis d'initialiser le projet d'observation des espaces d'activités économiques. En 2019, ce partenariat devrait être renouvelé et étendu à la chambre de métiers de l'artisanat, afin de compléter idéalement les outils d'observation de données et indicateurs éclairant ce pan important de l'économie régionale.

Le Centre Régional de l'Information Géographique

Le Centre régional de l'information géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE), une association créée par l'Etat et la Région il y a plus de 15 ans. Elle est en charge, sur le territoire régional, de mettre en place les conditions nécessaires pour simplifier l'accès à l'information géographique par les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat, d'en assurer la disponibilité pour tous à un niveau de qualité optimal et d'en développer les usages.

Partenaire référent en matière d'information géographique, le CRIGE est un opérateur d'un service public régional de la donnée, d'abord géographique puis selon les possibilités d'évolution à envisager dans l'avenir, vers de la donnée « globale ». En effet, avec les avancées technologiques de ces dernières années, la prééminence des capteurs, les nouveaux concepts de Smart Cities (villes connectées et intelligentes), la massification des données acquises en temps réel dans le cadre de nombreux usages, la caractéristique géographique des données ne sera bientôt plus qu'une spécificité technique particulière, certes importante voire fondamentale, mais qui ne justifiera plus nécessairement un traitement différencié. Le développement sur ces données des services nouveaux, de représentation spatiale, d'analyse (géographique, statistique, ...), d'assemblage de sources multiples, ... nécessiteront des ressources que l'on trouve aujourd'hui déjà au CRIGE et à la Région, qui dispose également sur ce sujet d'une capacité d'action apportée par la loi NOTRe.

En effet, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) prévoit que la Région dispose désormais d'une compétence relative à la coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence, nécessaires à la description détaillée de son territoire, ainsi qu'à l'observation et à l'évaluation de ses politiques territoriales, données dont elle favorise l'accès et la réutilisation. Cette compétence est exercée dans le respect des attributions des Départements et des Communes et, le cas échéant, en collaboration avec ces collectivités et avec l'Etat. Dès lors la Région, en plein accord avec l'Etat, a décidé de reprendre à son compte directement les activités exercées actuellement par le CRIGE et de les fusionner avec les missions d'information géographique déjà exercées par les services de la Région. Cette reprise d'activités devrait intervenir le 1er janvier 2021.

Le partenariat avec l'IGN

Producteur national de référentiels géographiques, et acteur majeur de la géomatique, l'IGN n'est plus un simple fournisseur de données, mais un partenaire incontournable, un acteur géomatique du territoire participant au développement et au déploiement de la connaissance territoriale. En 2020, un nouveau format de rencontre entre cet acteur et les collectivités locales sera déterminé, prenant le relais des anciens Comités régionaux de programmation des référentiels géographiques et forestiers. Coprésidés par la Région et l'État, ceux-ci permettront de mutualiser les besoins des services de l'État et des collectivités régionales en 2021.

Retrouvez toutes nos publications



<http://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

Nous contacter

connaissance-territoire@maregion.sud

Nous suivre sur les réseaux sociaux



[sud.territoire](#)



[@sud_territoire](#)



[sud-territoire](#)



<http://bit.ly/COTERR-Youtube>

